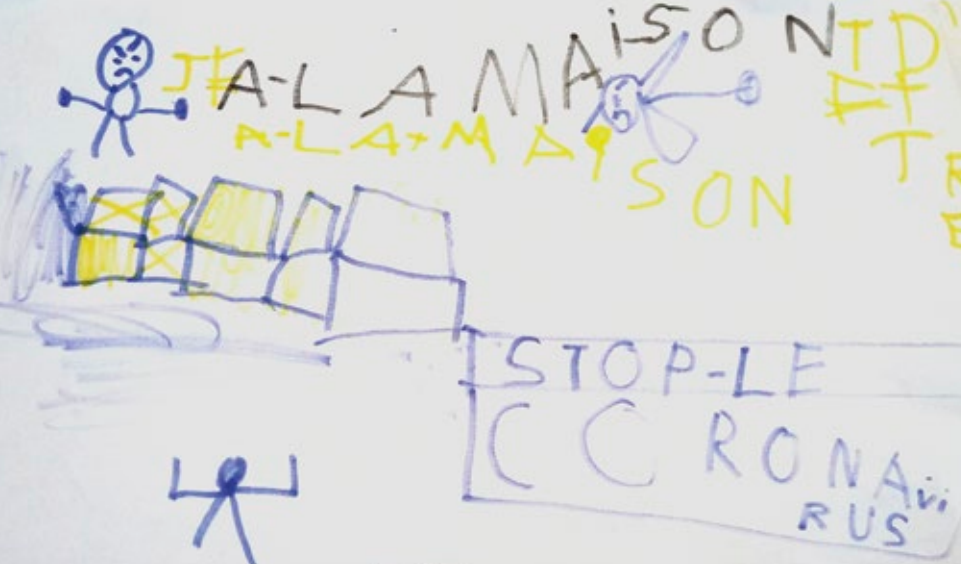




DOSSIER
NOUVEAU MANDAT
p.10



Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE
BUDGET
p. 6 > 9

DOSSIER
NOUVEAU MANDAT,
NOUVEAUX ÉLUS
p. 10 > 14

VIE DE LA COMMUNE
DIVERS
p.15 > 26





“ Je m’engage à être le maire de tous les Vaulnaviards, au service de l’intérêt général.

En début de cette nouvelle mandature, je tiens à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance et je m’engage à être le maire de tous les Vaulnaviards, au service de l’intérêt général.

Alors que le premier tour des élections municipales se tenait le 15 mars dernier, une période sans précédent suivait, prolongeant le mandat de l’ancienne équipe et retardant l’installation du nouveau conseil municipal au 25 mai. Désormais en place, la nouvelle équipe est prête à travailler et à mettre son énergie et son dynamisme au service de la commune et de ses habitants.

Durant près de 8 semaines, nous avons partagé la même inquiétude face à ce nouveau virus. Tous, nous avons dû apprendre à vivre différemment, privés de nos libertés, et bien souvent, de nos proches.

Anciens et nouveaux élus ont rapidement partagé la même crainte, celle de l’isolement des personnes vulnérables, et notre rôle a été, dès le début du confinement, de nous assurer que chaque citoyen de la commune pourrait subvenir à ses besoins vitaux tels que l’approvisionnement en courses ou en médicaments. Rapidement, un réseau de solidarité s’est mis en place grâce aux bénévoles qui, spontanément ont proposé leur aide, accompagnés par les services de la commune et le Centre Communal d’Action Sociale.

Je tiens aujourd’hui à saluer cet élan de solidarité, ainsi que toutes celles et ceux qui se sont proposés pour assurer ces tâches essentielles dans le respect des gestes barrières. Je tiens aussi à saluer, au nom de l’équipe municipale, le personnel soignant, les services de police et de gendarmerie, les pompiers ainsi que de tous les professionnels qui œuvrent dans l’ombre au quotidien, permettant au pays de fonctionner, et dont le travail n’est pas toujours mis en valeur.

Le marché local a pu être maintenu et les commerces locaux n’ont pas cessé leur activité, ce qui a permis aux Vaulnaviards de s’approvisionner durant toute la période du confinement. Si ces thématiques ont toujours été au cœur de notre action, nous mesurons d’autant plus aujourd’hui, l’importance de maintenir une activité commerciale et agricole sur la commune.

Désormais, le déconfinement se fait en douceur et la réouverture progressive de l’école et de la structure petite enfance contribue au retour à la vie normale. Si le virus circule toujours et que la vigilance reste de mise, nous nous efforçons d’accueillir les enfants dans les meilleures conditions, en fonction de nos capacités d’accueil et dans le respect du protocole sanitaire.

Permettre aux Vaulnaviards de se protéger était une de nos priorités. Grâce à la mobilisation des services de l’État, de la région, de la métropole et de la commune, chaque habitant de plus de douze ans a pu bénéficier de trois masques lavables et réutilisables. Un masque spécifique a également été fourni pour les enfants de 8 à 11 ans. Je profite de l’occasion pour inviter les habitants qui n’ont pas retiré leurs masques à le faire auprès des services de la mairie.

Tous, nous espérons que cette crise soit derrière nous et la nouvelle équipe municipale, qui allie à la fois expérience et renouvellement, regarde vers l’avenir. Les commissions ont été constituées avec les 27 élus et elles se sont déjà mises au travail. Chacun donne de son temps et met ses compétences au service de la collectivité pour mener à bien les nombreux projets de ce début de mandat.

Parmi ces projets, certains sont notre priorité, notamment la réalisation d’un centre de secours intercommunal, la construction de la résidence autonomie dont la silhouette du bâtiment commence à se dessiner, la réhabilitation thermique de l’ancien bâtiment de l’école élémentaire ou encore le renforcement des partenariats avec les communes voisines et l’affirmation de la place de la commune au sein de Grenoble Alpes Métropole.

Je formule le vœu que la solidarité mise en œuvre par chacun dans les moments difficiles que nous venons de vivre perdure, et nous permette ensemble, d’agir et de construire l’avenir de notre commune.

Élus du premier échelon de la démocratie, nous resterons proches de vous et notre préoccupation constante est celle d’être au service de tous.

Diaporama

Pages 4 > 5

Grand Angle

Pages 6 > 9

Dossier

Pages 10 > 14

Vie de la commune

Pages 15 > 26

Vous avez dit bibliothèque ?

Page 27 > 29

Chez nos voisins

Page 29

Vie des associations

Pages 30 > 33

Infos, carnet et RDV citoyen

Page 34

Infos pratiques

Page 35

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaviards-le-Haut

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Diaporama

de février à mai 2020

EN RAISON DE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT QUI A TOUCHÉ L'ENSEMBLE DU PAYS, DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ET COMMÉMORATIONS N'ONT PAS PU ÊTRE ORGANISÉES COMME À L'ACCOUTUMÉE. C'EST DONC UN DIAPORAMA RÉDUIT QUI VOUS EST PROPOSÉ DANS CES QUELQUES PAGES.

Samedi 1^{er} février Soirée cabaret

Pour son animation « cabaret », le Comité des Fêtes avait misé sur une soirée spectacle dans une ambiance feutrée, sur les airs jazzy du trio jazz « Les mains libres ». Ces trois virtuoses ont su mettre une ambiance particulière dans la salle polyvalente, et tout un chacun est reparti avec des airs plein la tête.



Mardi 25 février Atelier cogitation

Écologie ? Économie ? Un temps de réflexion intergénérationnel était proposé à la bibliothèque municipale sur la consommation responsable et durable. Patrick Kinet, animateur Philo formé par la Fondation SEVE, a mené les échanges. Cet atelier a été mis en œuvre en partenariat avec le Centre de Loisirs, dans le cadre de la 6^e édition des Intermèdes « Soyons nature ! ».



Mercredi 26 février L'heure du conte des petites bêtes

De jolies et nombreuses petites têtes pour écouter les tribulations des petites bêtes racontées par Nicole, Agrippine et Laetitia ! Une fois encore, ce rendez-vous, organisé en partenariat avec le Centre de Loisirs dans le cadre de la 6^e édition des Intermèdes, a tenu toutes ses promesses !



Dimanche 26 avril

Cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

L'annulation des cérémonies commémoratives ne doit pas nous faire oublier que le 26 avril était la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Conformément aux préconisations de l'Association des Maires de France, Jean-Yves Porta, Maire et Giordano Martinatti, porte drapeau de l'Union des Anciens Combattants des Vaulnaveys-Vizille, se sont recueillis devant le monument aux Morts. Ils ont observé une minute de silence en mémoire des victimes de la déportation lors d'une cérémonie sans rassemblement ni manifestation publique.



<< La bonne mesure est impossible à trouver ; soit on parle trop de sa déportation soit on en parle trop peu. Nombreux sont ceux qui en ont été tellement meurtris qu'ils n'en parlent jamais. >>

Simone Veil

Vendredi 8 mai

Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale

« Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire.

Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

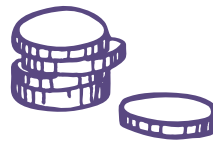
C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

C'était il y a 75 ans. »

Extrait du discours d'Emmanuel Macron,
Président de la République



UN BUDGET SINCÈRE ET ÉQUILIBRÉ



LE BUDGET 2020 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 10 MARS 2020 ET SON MONTANT S'ÉLÈVE À UN PEU PLUS DE 7,4 MILLIONS D'EUROS.

Malgré une baisse sensible de l'ensemble de ses dotations de fonctionnement (417 888 € en 2015 contre 283 224 € en 2019, soit - 32,23 %), la municipalité s'est attachée en 2019 à :

- Optimiser ses procédures avec la mise en place de la télétransmission de ses actes administratifs au contrôle de légalité de la Préfecture, dans le même

esprit que le passage en totale dématérialisation des finances ;

- Poursuivre la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement (- 4,99 % sur la totalité de ses dépenses de fonctionnement depuis 2015) ;
- Investir sans recourir à l'emprunt et sans augmenter les taux d'imposition.

En 2020, la priorité est de trouver de nouvelles marges de manœuvre sur le budget de fonctionnement avec la recherche d'économies sur les fluides en ayant recours à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, dont la commune est actionnaire depuis le 1^{er} janvier 2020, et en ayant conclu une convention de gestion pour son réseau

d'éclairage public avec Grenoble-Alpes Métropole.

N.B : Le budget 2020 a été voté le 10 mars dernier avant la crise sanitaire liée au Covid-19 et la période de confinement qui en a résulté. Cette crise aura des répercussions qui ne sont pas à ce jour totalement connues pour les collectivités locales.

LES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

L'attribution de compensation

Pour Vaulnaveys-le-Haut, l'attribution de compensation est négative ; la commune reverse en effet annuellement à la métropole 154 436 € au titre des compétences exercées par cette dernière en urbanisme, défense incendie, eaux pluviales, emploi-insertion, énergie, tourisme, logement-foncier-environnement, ouvrages d'art de voirie, GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et voirie-déplacement-accessibilité.

Les dotations de la métropole perçues par la commune

- Dotation de Solidarité Communautaire pour 90 124 € ;
- Reversement à la commune d'une partie de la Taxe d'aménagement pour 71 674 €.



DES TAUX D'IMPOSITION MODÉRÉS

TAXE	Taux Vaulnaveys-le-Haut		Moyenne des communes de l'Isère (réf.: année 2018*)	Taux moyen communal, niveau national (réf.: année 2018)
	Année 2020	Année 2019		
Taxe d'habitation	-	7.23	21.33	24.54
Taxe foncière (bâti)	18.81	18.81	28.47	21.19
Taxe foncière (non bâti)	60.59	60.59	60.98	49.67

Source : collectivites-locales.gouv.fr (rubrique « finances locales » / sous-rubrique « fiscalité locale »).

Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation et du dispositif de compensation mis en place, le conseil municipal n'a plus à voter de taux pour la taxe d'habitation.

UN NIVEAU D'ENDETTEMENT FAIBLE

Comme en 2019, il n'est pas prévu de recours à l'emprunt en 2020.

	2018	2019	2020
Intérêts en €	87 405,50	75 430,62	69 899,43
Capital en €	173 084,77	171 390,79	150 010,93

Capacité de désendettement :

- de la commune de Vaulnaveys-le-Haut :
1,6 en 2020 (2,6 ans en 2019).
- moyenne nationale (estimation) :
4,6 ans.

(source : Bulletin d'information statistique de la DGCL - n° 136 - sept. 2019)

Calcul de la capacité de désendettement : ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2020

Section de fonctionnement :

■ Dépenses :	4 235 526,59 €
■ Recettes :	4 235 526,59 €

Section d'investissement :

■ Dépenses :	3 252 998,13 €
■ Recettes :	3 252 998,13 €

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement conditionnent le fonctionnement des services publics communaux. La section de fonctionnement, dans ses chapitres tels que définis dans le budget 2019, sera globalement reconduite.

Les dépenses de fonctionnement :

- Assurer le fonctionnement quotidien des services communaux (services administratifs et techniques, services scolaires et périscolaires, service petite enfance, fonctionnement du Centre de loisirs, entretien des bâtiments communaux et de l'éclairage public),
- Soutenir la vie associative,
- Aider les personnes en difficulté (par l'intermédiaire des aides sociales octroyées par le C.C.A.S.)
- Rembourser les intérêts de la dette,
- Financer les investissements par le biais d'un virement à la section d'investissement.

Enfance-jeunesse



133 000 € pour le fonctionnement des structures et équipements liés à la petite enfance : R.A.M, E.A.J.E (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant - capacité de 20 places) et L.A.E.P (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) dont la gestion a été confiée au S.I.C.C.E (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance).

3 160 € pour la mise en place de vidéoprojecteurs à l'école élémentaire.

18 000 € pour les fournitures scolaires.

55 000 € pour le fonctionnement du Centre de Loisirs «Vacances Loisirs Harmonie».

Solidarités



15 000 € de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Cadre de vie



25 479 € pour l'entretien des espaces verts de la commune.

11 040 € pour l'entretien des terrains de rugby.

2 520 € pour la restauration d'un mur d'enceinte au Champ de Foire.

Bibliothèque



8 000 € pour le renouvellement de ses fonds, hors périodiques et revues.

Les recettes de fonctionnement

- Recettes fiscales (produit des taxes d'habitation et foncières),
- Redevance de la DSP pour l'exploitation du Golf d'Uriage (33 000 €),
- Dotations d'État et les dotations perçues de Grenoble-Alpes Métropole,
- Participation des familles à la restauration scolaire et à la garderie périscolaire (en 2019, recette d'un montant total de 340 552 €).

N.B : Dans le cadre de la cession à l'euro symbolique par la commune de Vaulnaveys-le-Haut d'une parcelle située secteur des Alberges au profit du SDIS pour la création d'un nouveau Centre de secours, il est prévu une participation financière des communes de Chamrousse, Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Bas pour un montant total de 228 735 €.

Le prix du tènement foncier à céder a été évalué à 325 000 € par le service des Domaines. Après accord entre les quatre communes intéressées, le critère retenu pour définir la quote-part de chacune d'entre elles a été celui de la moyenne du nombre annuel d'interventions constatées sur la période 2013-2018.

Par conséquent, les montants des participations

versées à la commune de Vaulnaveys-le-Haut seraient les suivants ;

■ Pour la commune de Chamrousse : 55 087,50 €, correspondant au taux d'intervention de 16.96% ;

■ Pour la commune de Saint-Martin d'Uriage : 139 067,50 € correspondant au taux d'intervention de 42.79% ;

■ Pour la commune de Vaulnaveys-le-Bas : 34 580 € correspondant au taux d'intervention de 10.64%. Un échelonnement du paiement de ces participations est prévu sur trois exercices budgétaires.

La section d'investissement

Principales dépenses d'investissement

Ces dépenses permettent d'assurer la politique d'investissement de la commune ainsi que le remboursement du capital de la dette : celui-ci est de 150 010,93 € (contre 171 390,79 € en 2019).

Opérations en investissement

OPÉRATIONS RESTANT À PAYER

Fonds de concours voirie (versement à la métropole)	50 000.00 €
Acquisition du club house du golf	40 000.00 €

NOUVELLES OPÉRATIONS

Écoles

Travaux « Plan École » - bâtiment école élémentaire + études	353 160.00 €
Tables et chaises (effectif supplémentaire rentrée 2020)	2 000.00 €
Équipements (électro-ménagers)	1 980.00 €

Voirie

Éclairage public	25 000.00 €
Plantation arbres - avenue d'Uriage	92 000.00 €

Administratif

Informatique - logiciel et sauvegarde	5 620.00 €
---------------------------------------	-------------------

Autres bâtiments

Installation écran vidéoprojecteur Mairie et Salle polyvalente	6 693.00 €
Isolation thermique	100 000.00 €
Travaux église	12 500.00 €
Acquisition club house du golf	40 000.00 €
Installation d'un filet (practice du golf)	9 720.00 €
Fonds de concours voirie (versement à la métropole)	60 000.00 €
Changement véhicule PIAGGO (Services techniques)	20 000.00 €
Reprise défibrillateur et nouveau défibrillateur	2 800.00 €
Travaux sylvicoles	4 500.00 €
Acquisition foncière	10 000.00 €
Mise aux normes du stade de rugby	20 000.00 €
Participation au service de police mutualisé avec St-Martin d'Uriage	3 000.00 €

Les autres dépenses :

Sera également inscrit au budget le remboursement du capital de la dette comme vu ci-dessus.

Principales recettes d'investissement

- Recettes propres, regroupant l'autofinancement (solde entre les dépenses et les recettes), dégagé de la section de fonctionnement, et les dotations aux amortissements ;
- Excédent d'investissement de 2019 ;
- Remboursements de T.V.A (F.C.T.V.A) ;
- Produit de la cession de la parcelle appartenant à la commune pour la construction d'une Résidence autonomie à Uriage pour 500 000 €.

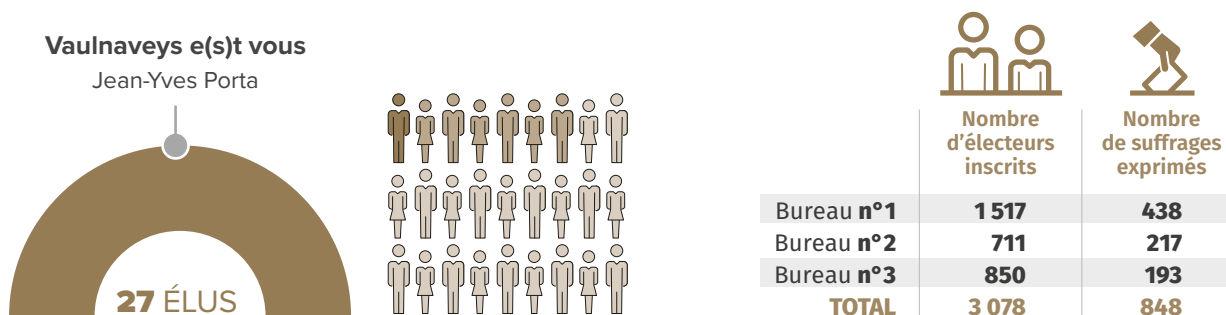


Démocratie locale

NOUVEAU MANDAT, NOUVEAUX ÉLUS !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Les élections municipales se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020 dans un contexte particulier d'appel au confinement (Coronavirus) dès le lendemain. Une seule liste s'est présentée, sous le nom « Vaulnaveys e(s)t vous », emmenée par Jean-Yves Porta, maire sortant : 27 personnes de la liste ont été élues lors de ce premier tour pour un mandat municipal de six années.



PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal d'installation a eu lieu le lundi 25 mai. D'ordinaire publique, cette séance a dû se tenir à huis-clos en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Seul un représentant de la presse a pu y assister.

Les internautes ont pu suivre la retransmission en direct sur le réseau social Facebook.

Charles Paillet, doyen de l'assemblée, a présidé la séance.

C'est lors de cet événement important de la vie démocratique locale qu'est élu l'exécutif de la commune. Après un vote à bulletin secret, Jean-Yves Porta a été officiellement élu maire au sein du conseil municipal de Vaulnaveys-le-Haut avec 27 voix sur 27.

Lorine Carriere a ensuite proposé une liste de 6 adjoints, élus également. Lorine Carriere devient donc 1^{re} adjointe de la commune.

La charte de l'élu local a ensuite été lu par le maire nouvellement élu. Issue du Code Général des Collectivités Territoriales, elle instaure un cadre de prévention du risque d'infraction au sein des collectivités, au travers de 7 règles d'or que tout élu est tenu de respecter.

Une copie de la charte a été remise à chaque conseiller municipal qui s'est engagé à la lire et la signer.

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

1

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier

3

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le représentant qui siégera à la Métropole a été désigné au suffrage universel direct par fléchage lors des élections municipales. La commune dispose d'un seul siège. C'est Jean-Yves Porta qui représentera, pour les six ans à venir, Vaulnaveys-le-Haut à Grenoble-Alpes Métropole.

Faites connaissance avec vos élus



Jean-Yves PORTA maire

55 ans, responsable service informatique industrielle

« Ma motivation pour œuvrer pour le bien de la commune et l'intérêt général est toujours aussi forte ; et je suis accompagné d'une équipe très motivée et enthousiaste qui a hâte de porter de beaux projets pour notre commune. »



Lorine CARRIERE

34 ans, auxiliaire de puériculture

1^{re} adjointe en charge des affaires scolaires et de la culture

« Parce qu'être élu municipal c'est être proche des citoyens de la commune et s'enrichir au quotidien de cette proximité : participer à une aventure collective pour contribuer à faire de Vaulnaveys-le-Haut une commune où il fait bon vivre et où chacun peut trouver sa place et son épanouissement. »

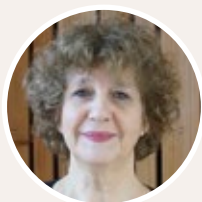


Pascal BESESTY

62 ans, ingénieur retraité

2^e adjoint en charge de l'économie, des finances et des ressources humaines

« J'ai été élu en 2008 pour un premier mandat puis réélu en 2014 date à laquelle j'ai pris en charge le budget, le développement économique local avec pour objectif de trouver des subventions pour nos projets. Mon engagement est fort pour poursuivre cette gestion budgétaire qui doit être rigoureuse. »



Isabelle COURANT,

57 ans, enseignante

3^e adjointe en charge de la jeunesse, du sport et de la petite enfance

« Je repars avec plaisir et enthousiasme au sein d'une équipe renouvelée et stimulante pour contribuer à l'avancement de projets qui me tiennent à cœur depuis de nombreuses années. »



Yves ARGOUD-PUY,

63 ans, agriculteur

4^e adjoint en charge de l'aménagement du territoire

« Je poursuis mon engagement d'élu pour mettre mon énergie au service de ma commune, essayer d'améliorer le quotidien de ses habitants et contribuer à laisser un monde vivable à nos enfants. Comme le disait Confucius : ' Qui ne se préoccupe pas de l'avenir lointain, se condamne aux soucis immédiats. »



Martine MERMIER,

56 ans, instructeur fiscalité

5^e adjointe en charge de l'action sociale et du CCAS et de l'animation

« À la demande de Jean-Yves Porta, j'ai accepté ce deuxième mandat pour travailler pour le bien de tous, l'intérêt général, le développement de la commune. »



Éric CHASSERY,

38 ans, directeur de cabinet

6^e adjoint en charge de la cohésion territoriale et citoyenne

« J'ai souhaité m'engager comme élu pour l'humain, être élu local c'est créer et accompagner des projets pour les habitants, c'est un investissement pour les autres et ça me plaît. »



Charles PAILLET,

72 ans, retraité

« J'aime travailler sur des projets pour le bien collectif. »

👍 : gestion de la commune et défense du patrimoine au sens large



Nathalie COUSTOULIN,

54 ans, aide de laboratoire

« Déjà élue depuis 6 ans, je suis prête à refaire un mandat car ce fut une expérience des plus enrichissantes, notamment sur le plan humain. »

👍 : social, agriculture, forêt, économie du village



Sandrine DELAGE-FRANCK,

46 ans, chargée d'affaires

« J'ai décidé de me présenter aux élections municipales afin de consacrer du temps et de l'énergie à œuvrer au développement de notre commune. »

👍 : mixité intergénérationnelle et intégration de nos anciens et de nos jeunes dans la vie sociale de la commune



Yann ECHINARD,

51 ans, maître de conférence

« J'ai accepté de participer à nouveau à l'équipe de Jean-Yves Porta car ce dernier est aussi engagé que dévoué auprès des Vaulnaviards. Ses qualités d'homme intègre font de cet élu local un exemple. »

👍 : démocratie participative et développement durable



Sylvie BOASSO,

57 ans, éducatrice sportive

« Ma volonté de poursuivre mon engagement sur le prochain mandat a été motivé par l'envie de continuer à servir ma commune, être attentive aux besoins de ses administrés tout en mettant l'intérêt général en avant. C'est un enrichissement quotidien fait de rencontres, de réflexion pour apporter des aides, créer du lien, essayer d'améliorer la vie des gens. »

👍 : vie des écoles, associatif et action sociale



Daniel GARCIN,

70 ans, retraité

« Élu sortant, je souhaite poursuivre le travail engagé dans le mandat précédent. »

👍 : travaux et bâtiments, voiries, urbanisme et appel d'offres



Christine CRAPOULET,

61 ans, assistante administrative

« Rester élue de Vaulnaveys le Haut pour moi c'est faire ma part au service de la collectivité. »

👍 : participer aux décisions, dans l'intérêt général, après avoir fait le tour des possibles selon les moyens humains, matériels et financiers à la disposition du développement de notre commune.



Matthieu ASTIER-PERRET,

38 ans, professeur des écoles

« Je souhaite devenir élu pour poursuivre la belle dynamique de la commune et participer à l'élaboration de nouveaux projets au sein d'une équipe motivée et enthousiaste. »

👍 : environnement, écologie, nature et sport



Fabienne RAMEL,

51 ans, pédicure-podologue

« Je souhaite m'investir pour et dans la commune de Vaulnaveys-le-Haut où j'aime vivre. »

👍 : ski du mercredi, aménagement et embellissement du village



Philippe PARAZON,

63 ans, consultant

« Vieux militant associatif, l'engagement au service du bien commun a toujours été un projet personnel. »

👍 : mieux vivre ensemble et développement durable



Salima ODRU,

56 ans, retraitée

« Être élue, est pour moi un moyen d'être au plus près des citoyens et l'envie d'agir pour ma commune. »

👍 : social, jeunesse et ressources humaines


Patrick BOYER,

62 ans, retraité

« *Étant jeune retraite de l'Office National des Forêts (garde forestier), je me suis dit que je pourrais apporter et partager mes acquis en matière de milieu naturels, de patrimoine pour le bien de notre commune.* »

👍 : environnement ; vie et attractivité du village


Patricia SIONNET,

59 ans, aide-soignante

« *J'ai voulu rejoindre l'équipe du conseil municipal car elle est dynamique et fourmille de projets pour le bien de nos concitoyens ; tout en ne perdant pas de vue notre ruralité et la préservation de notre village et de ses environs.* »

👍 : environnement, patrimoine et social


René GARCIA,

66 ans, retraité

« *Je repars pour un 2e mandat car désormais nouveau retraité je disposerai de beaucoup plus de temps pour participer aux différentes commissions.* »

👍 : activités sportives, suivi des personnes âgées, vie et activité du centre-bourg


Pascale GARCIN,

57 ans, assistante ressources humaines

« *Membre extérieur du CCAS pendant 6 ans, j'ai souhaité m'investir encore plus auprès de nos concitoyens.* »

👍 : action sociale, économie et environnement


Philippe FAURE,

54 ans, inspecteur éducation nationale

« *Mon objectif en tant qu'élu, c'est la volonté de m'engager et de collaborer au sein d'une équipe afin d'œuvrer pour le bien de ma commune et de ses habitants.* »

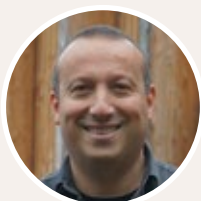
👍 : éducation, action sociale et culture


Catherine MAS,

55 ans cheffe d'entreprise

« *M'engager au sein du conseil municipal est un geste presque culturel, il fait suite à une longue tradition familiale de personnes qui s'impliquent pour le bien de la collectivité ; participer à la vie de la commune où j'ai choisi de m'établir me paraît tout naturel.* »

👍 : architecture et création d'entreprise


Jean RUGGIU,

45 ans, technicien de maintenance

« *J'ai souhaité devenir élu de ma commune car je suis fier d'être vaulnaviard et souhaite apporter ma contribution au bien-être des habitants et à l'évolution de ma commune.* »

👍 : travaux et maintenance des bâtiments communaux


Aurélie WIPF,

34 ans, professeure des écoles

« *En m'engageant en tant qu'élu(e), je souhaite contribuer au développement d'une commune dynamique où il fait bon vivre entre nature et commodités.* »

👍 : scolaire et action sociale


Boris MARTIN,

45 ans, chef de projet

« *J'ai choisi de m'engager au vu du travail réalisé lors du mandat précédent que j'ai trouvé très bon afin de poursuivre celui-ci et continuer ainsi à avoir un lieu de vie agréable pour tous et d'investir pour le futur de la commune.* »

👍 : solidarité et entraide

Actualité

Le COVID-19 et vous, le COVID-19 et nous, demain ?

La pandémie du Covid-19 (ou Coronavirus) a bouleversé notre quotidien et nos certitudes. Le confinement nous a obligé à repenser nos vies, notre relation à l'autre et notre vision de l'avenir. Pour les institutions et les collectivités, il a fallu faire face, se mobiliser et gérer une crise sanitaire sans précédent afin de continuer à assurer la continuité du service public. Voici 3 témoignages de Vaulnaviards de cette période si particulière de notre histoire.



Témoignage de Célian, 10 ans

« Au début, quand on nous a dit que l'école serait fermée et que ce serait le confinement on était assez content, on pensait à des grandes vacances, que ce serait chouette... Mais on a bien compris que ce ne serait pas des vacances, on a des devoirs comme à l'école, on travaille au moins 4 heures par jour sauf le samedi et le dimanche.

Je suis d'une famille de 2 frères et 1 petite sœur. Mes parents ont plus ou moins continué de travailler pendant le confinement et moi je fais l'école chez ma « grand-mère ». Je peux venir vu qu'on habite le même terrain. J'arrive le matin, je prends mon petit déjeuner, car ma grand-mère dit « on ne doit pas travailler l'estomac vide ». Quand j'ai fini de déjeuner, je me mets au travail. On commence par des maths, des fractions... Ensuite on fait du français, les pronoms personnels, et une dictée. Après j'ai une pause tablette de 30 minutes. Les matins, après mon travail, avec ma grand-mère on va à la ferme, pour y aller on a une petite forêt à côté de chez nous, on a tracé un petit chemin, qui serpente entre les arbres aux feuillages verts, merisiers aux fleurs blanches, fleurettes sauvages et qu'on a baptisé le «Chemin du Covid-19». On y passe tous les matins, ensuite, à la ferme, on regarde nos jardins, on nourrit les poules. L'après-midi avec mon grand-père et mon papa on joue à la pétanque.

C'est un peu triste le confinement, on ne voit plus les copains, tous les jours sont les mêmes ... On espère que ça va bientôt se terminer. »

Témoignage d'Élodie, Michel et Paolo

« J'habite à Vaulnaveys-le-haut, je suis maman d'un garçon de neuf ans, j'ai arrêté de travailler pour le garder et donc je lui fait l'école à la maison (je ne pensais vraiment pas à avoir à faire ça un jour mais je le prends comme une expérience), le maître et la maîtresse nous envoient le programme par mail, on fait l'école l'après-midi réparti sur 4 jours, du coup, ça m'a permis de mieux voir comment il travaille, dans l'ensemble, ça se passe pas trop mal, même si certains jours, il a un peu de mal à démarrer et à se concentrer, heureusement les jours se suivent mais ne se ressemblent pas...

Le bon côté de ce confinement nous permet de passer beaucoup de temps ensemble et de prendre le temps de faire les choses, ce qui est très agréable et nous rappelle l'essentiel mais malgré tout, mon fils ressent de plus en plus le manque de ne pas pouvoir voir ses copains et la famille et pour nous, c'est pareil, les amis et la famille nous manquent, même si on privilégie les appels en visio, je pense que l'on a tous besoin du côté social...

Mon mari continue de travailler en faisant de son mieux pour appliquer les gestes sanitaires afin de se protéger et nous protéger.

L'après sera forcément différent car je pense que nous n'aurons plus le même regard sur notre quotidien et que nous verrons beaucoup de choses sous un œil différent...

On espère que tout va très rapidement rentrer dans l'ordre même si on sait que cela va se faire petit à petit et qu'il va nous falloir encore beaucoup de patience avant d'avoir les réponses à toutes nos questions car personne ne sait vraiment ce que nous réserve demain, il faut donc faire ce qui nous semble le mieux pour notre santé !!

Prenez soin de vous et de vos proches et merci d'avoir pris le temps de nous lire. »

Témoignage de Marine

« A l'annonce du confinement, la plus grosse question pour nous a été qui s'occupera de notre fille aînée quand je vais accoucher.

Enceinte de 36 semaines, je me suis retrouvé à faire l'école à la maison, expliquer à une petite fille de 5 ans, pourquoi elle ne verrait plus les copains, la famille tout en cherchant quelqu'un pour me la garder. Ce fut éprouvant. Mon frère a pu venir garder notre fille et notre deuxième princesse a vu le jour le 31 mars.

Par chance, son papa a pu assister à l'accouchement car dans beaucoup de maternité celui-ci était refusé. Il ne pouvait rester que 2 heures en suite de couches. Autant vous dire, que la naissance fut tout aussi stressante que la situation. Le retour à la maison, s'est fait dans la joie

des retrouvailles, de la tendresse et de l'amour. Ne pas pouvoir présenter notre fille à la famille reste compliqué, nous espérons la faire baptiser rapidement. Et ainsi lui offrir une belle journée. Dans 20 ans, elle pourra dire qu'elle est née en pleine épidémie !!! on essaye d'en rire. Pour l'école à la maison, j'avoue que depuis la naissance, j'ai totalement lâché. Fatigue, manque de sommeil et de patience. Nous reprendrons doucement quand le rythme sera moins soutenu.

Pour le moment, nous profitons de notre heure de balade, du jardin et du soleil.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre privilégié. Il est temps que la vie reprenne un rythme normal. »

LES DATES CLÉS DE LA GESTION DE CRISE AU NIVEAU COMMUNAL

13 MARS

première réunion de crise

- fermeture des salles municipales, de la bibliothèque ;
- annulation du ski du mercredi ;
- mobilisation du CCAS : prise de contact avec les personnes vulnérables ; et incitation à se faire connaître en mairie pour les personnes ayant des besoins particuliers.

15 MARS

instauration d'un service de garde au groupe scolaire pour les enfants des professionnels de santé

16 MARS

deuxième réunion de crise

- réorganisation des services municipaux ;
- mise en place du télétravail, d'une permanence téléphonique et gestion des urgences (liées à l'état civil) gérées sur rendez-vous ;

- recensement des volontaires pour les actions de solidarité (courses, confection de masques, etc.) ;
- mise en place d'une communication spéciale Covid-19 sur les différents supports de communication ;
- fermeture des aires de jeu.

20 MARS

lancement de l'application mobile CityWall pour développer la communication digitale en période de confinement

30 MARS

collecte don du sang maintenue avec mise en place des gestes barrière et des règles de distanciation.



CHIFFRES CLÉS DES MASQUES

- **7000** masques via la commande groupée de la métropole, livraison échelonnée sur tout le mois de mai
- **3600** masques commandés auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes (livraison le 23 mai et distribution dès le 26 mai)
- **780** demandes traitées au 26 mai
- **3000** masques distribués

DISTRIBUTION DE MASQUES

La distribution de masques continue.

Comment récupérer ses masques ?

J'ai déjà un masque distribué par la commune ?

Je m'inscris via le formulaire en ligne :

<https://bit.ly/3gOVASE>

(lien également disponible sur le site de la commune)

Dès le lendemain, je peux me rendre en mairie, sans rendez-vous, pour récupérer mes masques.

Dans le prolongement de l'opération un habitant – un masque, la Région Auvergne-Rhône Alpes a souhaité doter les **enfants de 8 à 11 ans**, avec un **masque spécialement adapté à leur morphologie**.

MOUSTIQUE TIGRE

Également appelé *Aedes Albopictus*, le moustique tigre progresse depuis plusieurs années sur le territoire métropolitain. Reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps et sur les pattes, il apprécie les environnements urbains et péri-urbains, proliférant dans les eaux stagnantes où il dépose ses larves. S'il peut transmettre des maladies telles que la dengue ou de chikungunya (s'il a auparavant piqué une personne infectée), il représente également une source de nuisance importante pour ses piqûres douloureuses. Particularité : il attaque surtout de jour, contrairement à son homologue plus commun.

La commune de Vaulnaveys-le-Haut a intégré le périmètre de démoustication de l'Isère et bénéficie de l'accompagnement de

l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication (EIRAD). Mais l'action publique ne saurait suffire sans la mobilisation des particuliers, qui permettent sans le savoir l'installation du moustique sur le territoire. Une grande partie des résultats des actions menées réside aussi dans ce que chacun va entreprendre à son niveau (notamment pour les propriétaires de maisons avec jardin).

Que faire ? Avant tout, éliminer autant que possible les points d'eau stagnante à proximité des habitations. Né soit chez nous, soit chez nos voisins immé-

diats (il se déplace très peu), il ne pond que sur des parois verticales (pots, regards, citernes, etc.). Le printemps et le début d'été constituent la période cruciale pendant laquelle il faut réduire au maximum

la reproduction des moustiques pour avoir un été serein.

Des actions de sensibilisation sont d'ores et déjà engagées sur la commune pour limiter la prolifération de l'insecte.



EN SAVOIR  

 | <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

Actions publiques déjà engagées pour réduire la pression de ce moustique sur la vie quotidienne :

- **12 décembre 2019** : délibération pour demander l'intégration au périmètre de démoustication ;
- **24 avril 2020** : validation de cette demande par le Département de l'Isère et transmission au Préfet pour prise de l'arrêté ;
- **Mai 2020** (deuxième quinzaine) : intervention anti-larvaire (avec

un produit biologique sans impact sur les écosystèmes et les milieux aquatiques) de l'EIRAD sur le domaine public (regards et avaloirs de pluviages), réitérée fin juin selon météo ;

- **4 juin 2020** : audit des équipements publics par l'EIRAD pour diagnostic et détermination

d'éventuelles d'actions correctives ou curatives.

Actions à venir :

- début de l'été : rencontres individuelles dans les quartiers les plus denses (bourg) ou considérés comme sensibles à la présence du moustique tigre

- à l'automne : rencontre avec les équipes pédagogiques et interventions éventuelles de l'EIRAD dans les écoles (avec mise à disposition de mallettes pédagogiques).

Mobilité

L'APPLICATION M POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS

POUR VOUS DÉPLACER SANS TRACAS, RETROUVEZ LES SERVICES M SUR VOTRE SMARTPHONE.



M est la marque unique des mobilités sur l'aire grenobloise : Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan et Pays Voironnais !

DISPONIBLE SUR PLUSIEURS STORES

L'application M est disponible sur

- GooglePlay pour les smartphones Android ;
- l'AppStore pour les iPhones.

L'application est aussi disponible en anglais sur les deux stores !

UN PANEL DE SERVICES DANS VOTRE POCHE

M facilite vos trajets du quotidien. Grâce aux nom-

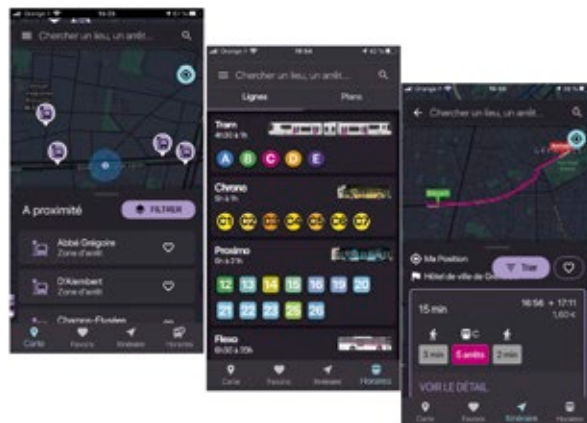
breux services embarqués dans l'application, retrouvez toutes les informations utiles à vos déplacements.

■ **Itinéraires** - Grâce au calculateur d'itinéraire, planifiez tous vos trajets, comparez et trouvez la solution qui vous convient.

■ **Géolocalisation** - Retrouvez votre position sur la carte ainsi que tous les aménagements liés à la mobilité dont les lignes de transport à proximité.

■ **Multimodalité** - Des infos et des services pour tous les modes de déplacement que vous soyez piéton, cycliste, usager des transports en commun, conducteur, covoitureur ou tout à la fois.

■ **Temps réel** - Adaptez vos trajets au dernier moment grâce aux infor-



mations en temps réel : horaires de passage, disponibilité des places de parkings, état du trafic, disponibilité des véhicules Citiz et qualité de l'air.

■ **Perturbations** - Retards, déviations, accident, travaux... restez informés des événements (en cours ou à venir) qui pourraient impacter vos déplacements.

■ **Personnalisation** - Pour vous faciliter la vie et gagner du temps : gardez et retrouvez vos services préférés en favoris.

■ **Plans** - Interactif ou à télécharger, retrouvez tous les réseaux de transports en commun de l'aire grenobloise.

Cadre de vie

LA MÉTROPOLE MET EN PLACE UNE PLATEFORME DE SIGNALEMENT

Vous constatez un problème sur la voirie ? Si celui-ci fait partie des domaines de compétences de la Métropole, contactez-la !

Le signalement d'un problème sur la voirie par les usagers permet un meilleur suivi et une plus grande efficacité du service public, afin d'assurer :

- Un cadre de vie plus agréable ;
- Un environnement urbain plus sûr.

Pour signaler un problème

relevant de la Métro et concernant :

- Le mobilier (matériel cassé, arraché, demande de pose d'arceaux à vélos...);
- La chaussée et les trottoirs (trou, nid de poule, bordure brisée...);
- La signalétique (feu tricolore défectueux, panneau manquant...);
- L'éclairage public.

Remplissez le formulaire en ligne accessible sur www.lametro.fr > Services > Voirie et espace public >



Je signale un problème, ou contactez le 0 800 500 027 (appel et service gratuit), de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. En dehors de ces horaires, merci de laisser un message qui sera traité dans les meilleurs délais.

À noter : certaines missions relèvent des communes (dégel, propreté urbaine, fleurissement, etc.) ou de l'état (entretien des routes nationales).

*Gens d'ici***PORTRAIT DE CARLA PETIT**

Carla Petit habite à Uriage depuis 2018. Elle a participé au tournage d'un documentaire portant sur les 15 ans de la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées de 2005. Ce documentaire dresse un tableau de l'inclusion des personnes en situation de handicap en France. Découvrons ensemble cette jeune vaulnaviarde.

Carla a 17 ans et passe son bac en deux ans du fait de son statut de brailleuse*. Elle fera sa rentrée prochaine au lycée de Vizille.

Malvoyante de naissance, elle ne perçoit que les contrastes, la lumière et la plupart des couleurs. Son champ visuel est réduit ; Carla ne voit ni le relief ni les distances. Une exposition trop forte à la lumière la rend aveugle.

Pour la jeune Carla, les difficultés du quotidien sont liées à sa mobilité mais aussi la relation à l'autre du fait de sa différence. A cela s'ajoutent les espaces urbains qui ne sont pas toujours aux normes et la voirie qui lui réserve encore trop souvent de nombreux pièges et obstacles. Le sentiment de peur existe



aussi du fait des conflits d'usages : les trottoirs sur lesquels se trouvent des pistes cyclables sont très anxiogènes pour les malvoyants. Les voitures qui circulent à une vitesse trop élevée aux abords des passages piétons sont aussi sources d'angoisse.

Si avec l'âge et l'accumulation d'expériences Carla vit très bien sa différence, elle reconnaît que la période du collège n'a pas été simple, passant du fantôme à la bête de cirque, victime de la curiosité des autres.

Depuis l'arrivée de son chien en 2017, Carla a grandement gagné en autonomie et en liberté. La jeune femme mène une vie très active : elle pratique le cheval depuis 8 ans au poney club des Rapeaux à Saint-Martin d'Uriage. Elle fait également du ski de fond et du ski de piste avec sa famille. Elle écoute beaucoup de livres audios : un de ses préférés « La vie secrète des arbres » de Peter Wohlleben. Carla apprécie également la musique classique, et tout particulièrement Jean-Sébastien Bach.

Carla adore la biologie et la géographie. Elle se projette assez bien dans un métier en lien avec la protection et la restauration de l'environnement. Carla insiste sur le fait que les malvoyants peuvent envisager d'autres métiers que ceux habituellement préconisés : kiné, musicien et professeur de braille !

Carla a une soif d'être libre de ses choix. La différence ne devrait jamais enfermer.

Le mot de la fin : pour vivre mieux ensemble, Carla souhaite qu'on éduque l'ensemble de la société à la différence dès le plus jeune âge.

Si vous souhaitez faire plus ample connaissance avec Carla, n'hésitez pas à visionner le documentaire « La société inclusive en question » : <https://filmshandicap.lefilrouge.org>.

* Personne lisant le braille, écriture, où les lettres sont représentées par des points en relief, destinée aux aveugles.





Acteurs éco locaux

ESPACE BIEN-ÊTRE ET SOINS, UNE ÉQUIPE DE PRATICIENS À VOTRE ÉCOUTE

C'est nouveau et local sur Uriage ! L'Espace « Bien-être et Soins » a vu le jour, dans le cabinet d'Isabelle Schillig, naturopathe. C'est un cabinet de thérapies alternatives centré sur la naturopathie, des techniques de relaxation variées et les équilibres corps-mental.

Cette équipe dynamique et complémentaire, près de chez vous, accompagne adultes et enfants grâce à une prise en charge globale tête, cœur et corps. Les praticiens vous aideront à apprivoiser le stress, prévenir le burnout,

soulager les douleurs et les soucis du quotidien (digestion, peau, ostéo-articulaire), retrouver le sommeil, assurer une perte de poids durable et sans contrainte, lutter contre les addictions et alléger les maux comportementaux et émotionnels de vos enfants.

Animé par la bienveillance, chacun d'eux vous orientera vers le choix du praticien le plus pertinent pour vous.

Sont à votre disposition des séances de :

- Naturopathie, masso-relaxation thaï et cours de cuisine bio « végé » avec Isabelle Schillig ;
- Sophrologie et relaxation avec Jeremy Hernandez ;
- Kinésiologie et Access Bars avec Laurence Cuellar ;
- Hypnose et PNL pour enfants avec Valérie Gilbert-Collet ;

- Réflexologies, auriculothérapie avec Isabelle Billat-Poncet ;
- Cabinet infirmier.

N'hésitez pas à faire connaissance avec eux et leurs techniques via la page Facebook de l'Espace Bien-être et Soins Uriage et suivre leurs conseils de saison !

EN SAVOIR



Espace Bien-être et Soins

📍 | 2885 avenue d'Uriage (au rond-point de la Tuilerie)

📞 | Isabelle Schillig 06 86 56 05 78

f | fb.me/EspaceBienEtreEtSoinsUriage

*Acteurs éco locaux***UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE SUR LA COMMUNE**

Mary-Line Lettry, 31 ans, est infirmière diplômée d'État. D'abord aide-soignante puis infirmière, elle a exercé depuis l'obtention de mon diplôme en service de réanimation à

la Clinique Belledonne à Saint-Martin d'Hères.

Passionnée par l'aspect humain du métier, elle souhaitait mettre toutes ses compétences au service des patients à domicile dans le respect, la dignité et avec le sourire ! C'est chose faite !

En mars 2019, elle rejoint le cabinet de Stéphanie Radal en tant que remplaçante. Puis en novembre, elle s'y installe définitivement.

Toutes deux effectuent des soins à domicile à Vaulnaveys-le-Haut mais également sur les communes de Vaulnaveys-le-Bas et Saint-Martin d'Uriage.

Elles vous accueillent également au cabinet du lundi au samedi de 11h à 11h30 pour vos soins (pansements, bilans sanguins, injections, etc.).

EN SAVOIR ++
+

Mary-Line Lettry
📍 | 2885 Avenue d'Uriage
☎ | Tél. 06 38 64 73 04

*Acteurs éco locaux***ART'DCOIF,****NOUVEAU SUR LA COMMUNE !**

Laura vous accueille dans son salon de coiffure situé au 882 avenue d'Uriage à Vaulnaveys-le-Haut, du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 8h à 15h avec ou sans rendez-vous. Venez prendre soin de vous et vous relaxer. Souriante et dynamique, Laura répondra à toutes vos attentes.

EN SAVOIR ++
+

📞 | 07 50 96 52 95
f | ART'DCOIF



COP25

VOUS AVEZ DIT COUCHES LAVABLES ?

Pour certains, synonyme de régression, pour d'autres, accessoire indispensable du bébé moderne, la couche lavable a le vent en poupe en ce moment ! Bien loin des langes utilisés par nos grands-mères, les couches lavables d'aujourd'hui ont tout pour plaire (enfin, à vous d'en décider !). Esthétiques, elles contribuent davantage au respect de l'environnement, préservent la santé des bébés et constituent une véritable économie sur votre budget.

POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS RESPECTÉ

De sa naissance à l'âge de la propreté, un enfant utilise entre 5000 et 6000 couches jetables, soit environ 1 tonne de déchets. La plupart des couches jetables ne se recyclent pas et celles-ci représentent 50 % des déchets d'un foyer avec un enfant.

Une couche lavable, quant à elle, s'utilise jusqu'à 200 fois et elle mettra moins de 6 mois à se décomposer totalement contre près de 500 ans pour une couche jetable !

SANTÉ PRÉSERVÉE POUR BÉBÉ

Un bébé vit donc peu ou prou les 30 premiers mois de sa vie, 24h sur 24, avec une couche. Il est normal alors de s'interroger sur les substances contenues dans les couches qu'il porte. En février 2017, le magazine 60 millions de consommateurs avait lancé



l'alerte avec la publication d'un dossier choc sur les composants toxiques de couches jetables.

Les couches lavables sont principalement composées de fibres naturelles et ne contiennent pas de gel absorbant. Le tissu en contact de la peau du bébé est généralement du coton, qui laisse respirer l'épiderme.

BUDGET OPTIMISÉ

Si l'utilisation des couches lavables représente un investissement à l'achat, elle devient très rentable à long terme, surtout avec plusieurs enfants. Au final, le budget entre ces deux types de couches varie du simple au double soit entre 300 et 1500 € d'économies pour un enfant, sur deux ans et demi d'utilisation (achat et entretien).

MAIS...

Les couches lavables présentent quelques contraintes. D'un point de vue pratique d'abord, la couche lavable est battue ! La couche jetable est la reine de la praticité. Il faut

en revanche une bonne organisation pour utiliser des couches lavables. Certainement une question d'habitude !

En outre, l'utilisation des couches lavables implique évidemment des dépenses énergétiques pour leur entretien au quotidien (eau et électricité). Des dépenses qui peuvent être limitées grâce à quelques astuces (faire tourner des machines à plein, à 40 ° maximum et procéder à un séchage à l'air libre plutôt qu'au sèche-linge).

Il ne vous reste plus qu'à vous faire votre propre avis en participant à un atelier proposé par la Métropole. L'un de ces ateliers était prévu à la bibliothèque municipale au printemps mais celui-ci a dû être annulé en raison de la situation sanitaire. Espérons qu'un autre atelier pourra prochainement s'y tenir !

ATELIERS COUCHES LAVABLES GRATUITS

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Grenoble-Alpes Métropole propose des ateliers de découverte des couches lavables. Lors de ces ateliers pratiques d'information, vous découvrirez :

- Les enjeux environnementaux, économiques et sanitaires des couches lavables ;

- Les différents modèles de couches lavables existants ;

- Des conseils pratiques pour faciliter le stockage, lavage et séchage des couches.

A l'issue de cet atelier, des kits de couches peuvent être prêtés aux personnes intéressées pour tester avant de se lancer.

COUCHES LAVABLES VS COUCHES JETABLES

	20 COUCHES LAVABLES	5 000 COUCHES JETABLES
SANTÉ	Étiquette de composition obligatoire	Absence de réglementation de composition
DÉCHETS	50 kg / enfant	1 000 kg / enfant
EAU	11 000 l D'eau utilisée pour la confection et l'entretien des couches	26 000 l D'eau utilisée pour la fabrication des couches
COÛT	1 000 € Comprend le coût de l'eau et de l'électricité d'entretien	De 1 400 € à 2 000 €

Environnement

SERVICE INFO ÉNERGIE : DES CONSEILS GRATUITS POUR MAÎTRISER L'ÉNERGIE

Le service Info Énergie apporte aux citoyens un conseil indépendant et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Accessible à tous, ce service est soutenu par Grenoble-Alpes Métropole, l'ADEME, la Région

Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et d'autres collectivités iséroises.

Les Conseillers-ères Info Énergie proposent notamment :

- l'accompagnement des projets de construction et de rénovation énergétique (choix des matériaux d'isolation, du système de chauffage...), la priorisation des travaux ;
- des renseignements sur les aides financières qu'elles soient nationales ou locales ;
- une aide dans le choix d'un professionnel qualifié pour le projet ;
- des informations sur les gestes économes qui concourent à réduire les

consommations d'énergie et à faire baisser la facture.

C'est à Saint-Martin d'Hères que les conseillers-ères Info Énergie proposent aux habitants des rendez-vous,

toute l'année du lundi au vendredi.

Vous pouvez également les rencontrer un lundi par mois à la mairie de Vizille de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous.



EN SAVOIR ⁺⁺
+

Espace Information Énergie

- 📍 | 14 avenue Benoît Frachon 38400 Saint-Martin
- ☎ | 04 76 14 00 10 (prise de rdv)
- 🌐 | www.infoenergie38.org

Environnement

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises

spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps ;
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.




Vespa velutina

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonasiatique.fr ;
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique ».

EN SAVOIR

Renseignements et inscriptions en mairie  | www.frelonsasiatiques.fr

Environnement


CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020

Cette année encore la municipalité vous invite à participer au concours des « Maisons fleuries ». Vos créations fleuries rendent notre village toujours plus coloré. Un moment fort de partage et d'échange sera organisé courant novembre pour clore cette opération

où chacun sera récompensé. Si vous rencontrez des difficultés à réaliser les photos, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie, au moment le plus opportun, pour que nous venions vous aider. Chaque année, cette manifestation connaît un succès grandis-

sant. Nous vous espérons nombreux à participer et nous vous souhaitons de belles heures de jardinage.

EN SAVOIR

Renseignements et inscriptions en mairie  | 04 78 89 18 05

INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020 Commune de Vaulnaveys-Le-Haut

Madame, Monsieur.....
 Adresse
 38410 Vaulnaveys-le-Haut
 Tél.
 Courriel

Participera (participeront) au concours des Maisons Fleuries 2020.

Bulletin d'inscription à transmettre à :
 Mairie de Vaulnaveys-le-Haut
 584 avenue d'Uriage 38410 Vaulnaveys-le-Haut



**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

[SCHÉMA DIRECTEUR DÉCHETS 2020-2030]

Identification électronique des bacs



La pose de puces électroniques sur les bacs roulants est liée à la mise en œuvre du Schéma Directeur Déchets, pour permettre de répondre à l'impératif : jeter moins, trier plus, faire face !

POURQUOI IDENTIFIER LES BACS ?

- **MIEUX GÉRER LE PARC DE BACS** → les maintenir en bon état et mettre à disposition le nombre de bacs adapté à chaque adresse.
- **FACILITER LE CONTRÔLE DU CONTENU DES BACS** (qualité du tri et quantité collectée) → évaluer l'atteinte des objectifs du Schéma Directeur Déchets.
- **AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC** → optimiser les tournées de collecte par une meilleure connaissance des volumes collectés.
- **COMPTABILISER LE NOMBRE DE FOIS OÙ LE BAC EST COLLECTÉ** → pour aider les professionnels à suivre leur niveau d'utilisation du service public de collecte, → à moyen terme, permettre la mise en œuvre d'une éventuelle tarification incitative à tous les usagers.



Cadre de vie

UN FILET PARE-BALLES INSTALLÉ AU PRACTICE

Un filet, d'une longueur de 50 mètres et composé de 11 poteaux, a été installé en bordure du practice du golf d'Uriage. L'installation, d'une hauteur de 6 mètres hors sol, permettra de sécuriser les abords et les habitations toutes proches.

Cadre de vie

UNE NOUVELLE GESTION POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2019, LA COMMUNE A CONFIÉ LA GESTION DE SON RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LA MÉTROPOLE.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Grenoble-Alpes Métropole exerce, pour le compte de la commune, la gestion du service de l'éclairage public dans le cadre d'une convention de gestion. Elle a été conclue pour une durée d'un an renouvelable. Elle recouvre les missions d'exploitation et la maintenance du réseau. C'est la société GreenAlp, située à Grenoble, qui a remporté le marché. La commune prend en charge le financement intégral des dépenses nécessaires

à la mise en œuvre et à l'exploitation des services concernés. Ces dépenses sont acquittées par la Métropole et remboursées par la commune.

La commune de Vaulnaveys-le-Haut n'est pas la seule à avoir fait le choix de cette nouvelle gestion : les collectivités de Le Pont-de-Claix, Quaix-en-Chartreuse, Claix, Saint-Barthélémy de Séchilienne, Séchilienne et Poisat ont également approuvé cette convention de gestion. La passation de ce marché intéressant plu-

sieurs communes devrait permettre de rationaliser les coûts en proposant des prestations moins onéreuses et d'offrir une plus grande réactivité.

Pour Vaulnaveys-le-Haut, il a été décidé, conjointement avec la Métro, qu'une intervention sur le réseau d'éclairage public soit diligentée à compter de 7 points lumineux défaillants. Le signalement des ampoules à remplacer se fait via la collectivité (accueil de la mairie) ou directement par l'admi-

nistré. Ainsi, à l'instar de la voirie, les habitants peuvent signaler tout dysfonctionnement via la plateforme en ligne :

<https://demarches.lametro.fr>
ou grâce au n° vert 0 800 500 027





Cadre de vie

JARDINER EN BON VOISINAGE

Les beaux jours sont revenus et avec eux les jardiniers ont pu retrouver leurs terrains de prédilection. Mais jardiner en bon voisinage nécessite le respect de certaines règles.

DES HORAIRES À RESPECTER

Les travaux de jardinage ou bricolage bruyants ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Pas de brûlage de déchets verts

Le brûlage de déchets verts est interdit en Isère. En effet, le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement

tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

L'ENTRETIEN DU JARDIN

Tout comme c'est le cas avec les jardins familiaux ou partagés, le Code civil exige l'entretien obligatoire des jardins privés. Ceci dans l'objectif que les voisins n'aient pas à subir des désagréments tels que l'invasion de feuilles mortes, les branches gênantes, etc.

LES DISTANCES DE PLANTATION

Le Code civil consacre plusieurs articles relatifs à la question des plantations dans les rapports de voisinage. En ce qui concerne la distance des plantations, son article 671 préconise le respect d'une distance :

- de 2 mètres de la limite de propriété pour des plantations de plus de 2 m de hauteur ;
- de 50 centimètres de la limite de propriété pour les autres types de plantations ;

- de 0 centimètre si la séparation entre les deux voisins est matérialisée par un mur mitoyen.



Dans l'agglomération grenobloise, la combustion de biomasse (usage du bois comme combustible, feux agricoles et feux de jardin) est responsable de 50 à 70 % de la pollution carbonée hivernale. A titre d'exemple, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes.

VOUS AVEZ DIT BIBLIOTHÈQUE CONFINÉE ?

À l'annonce de la fermeture des bibliothèques le 15 mars 2020, l'urgence est d'informer les publics et d'organiser cette parenthèse inédite à durée indéterminée : aviser les usagers de l'impossibilité, jusqu'à nouvel ordre, d'emprunter des documents, de la fermeture de la boîte aux livres pour les restitutions, de prolonger les prêts et les réservations.

LA MISE EN CONFINEMENT

Naturellement s'impose l'idée de maintenir le lien entre la bibliothèque et les usagers, d'assurer la continuité du service et de l'élargir à tous ceux qui croiseront les chemins tracés par la bibliothèque. Car il s'agit bien là de mettre en place un accompagnement à distance afin d'adoucir le confinement, en proposant des récréations et des voyages immobiles. Le monde s'est mis au ralenti et le rôle des bibliothèques est de vaincre l'enfermement de l'esprit.

Nous allons donc travailler différemment, sans

les lecteurs mais pour les lecteurs, usagers ou non-usagers, et utiliser les outils numériques à notre disposition : la page Facebook de la mairie de Vaulnaveys-le-Haut, les sites internet de la mairie et de la bibliothèque, la lettre d'information pour tisser ou retisser des liens autrement.

La situation sanitaire génère la mise à disposition gratuite de centaines de ressources en ligne. Nous allons donc les diffuser, en faire la promotion depuis notre lieu de confinement.

LA CULTURE CONFINÉE 2.0 *

Malgré la fermeture des établissements publics, nombreuses sont les bibliothèques qui continuent d'exercer certaines de leurs missions tels que constituer et faire la médiation des documents et des savoirs, participer à la formation initiale et continue à tous les âges, offrir un accès à l'information et aux savoirs sous toutes leurs formes, promouvoir et diffuser la création culturelle locale, nationale et internationale.

Dès la première semaine de confinement, c'est ce que proposent d'offrir la Numo-

thèque Grenoble Alpes et la Médiathèque départementale de l'Isère aux habitants de la Métropole et à ceux des communes de moins de 10 000 habitants de l'Isère. L'une portée par Grenoble-Alpes Métropole, l'autre par le Département, ouvrent l'accès à leurs ressources pour lire, écouter, voir, feuilleter, apprendre, grandir, sans inscription au préalable dans une bibliothèque municipale ou intercommunale.

A l'échelle internationale, le premier rendez-vous 2.0 est venu des organisateurs de la Fête du court métrage.



SOYONS NATURE ! : report en 2021

Spectacle de marionnettes, ateliers éco-conso sur les couches lavables ou encore l'économie d'énergie à la maison, visite d'un verger, atelier culinaire ou atelier bricolo-éco pour ados ! Le joli programme concocté pour vous dans le cadre de la 6e édition des Intermèdes n'aura pas lieu en 2020. Toutefois, comme nous avons bien travaillé sur ce projet qui nous tient particulièrement à cœur, il sera reporté en 2021. L'année prochaine encore, « soyons nature ! »

Prévue du 25 au 31 mars, initialement en bibliothèque, salle de cinéma, musées, elle a été accessible depuis son salon. Avec la Fête du court à la maison, chacun a pu télécharger un lecteur sécurisé et regarder autant de fois

que souhaité les sélections de courts métrages, conçues spécialement à cette occasion et représentant les valeurs chères de la Fête : des films accessibles à tous, pour tous les âges, tous les publics, et bien évidemment gratuits !

La bibliothèque de Vaulnaveys-le-Haut s'est fait l'écho de ces trois initiatives.

Localement, dès le 23 mars, sur Facebook, la bibliothèque a offert chaque soir vers 19h, un album jeunesse lu à haute voix et filmé. L'idée nous a traversé de l'enregistrer nous-même. La crainte d'un bricolage au son vacillant, à l'image incertaine, ainsi que la question des droits d'auteur nous ont très rapidement orienté vers la simplicité pour ce rendez-vous quotidien. Maisons d'éditions et professionnels proposent légalement des vidéos de

qualité : nous nous appuyons ainsi sur ce qui a déjà été éprouvé et testé !

La deuxième initiative en ligne qui a vu le jour a été pensée comme un rendez-vous à l'image de l'heure du conte organisée chaque 1^{er} mercredi des vacances scolaires. Celui des vacances d'avril n'aurait pas lieu. Qu'à cela ne tienne, «Rendez-vous conte !» présentera un ou deux contes par un conteur professionnel, les mercredis et samedis matin, à 10h30, toujours sur Facebook.

Parallèlement, devant toutes les ressources qui

deviennent disponibles gratuitement et légalement, il apparaît nécessaire de les sélectionner et de les classer. Hop ! Une nouvelle rubrique est créée sur le site Web de la bibliothèque, avec un titre dépourvu d'originalité mais explicite : «Confinés?».

A partir de là, tout le monde peut jouer, chanter des comptines en apprenant des jeux de doigts aux tout-petits, lire des BD, romans, revues, écouter des récits, contes, histoires dans le creux de l'oreille ou au fond du canapé, écrire ce que l'on veut, dessiner



seul ou en collectif, voir des films, concerts, spectacles de danse, théâtre, suivre un cours de danse classique tous les jours, pousser les meubles et organiser une boum au milieu du salon, explorer Pompéi, visiter quelques grands musées ...

FACE À L'ISOLEMENT

Le vaisseau vogue désormais, sans usagers tangibles. Quelques échos de leur présence discrète et éloignée nous arrivent cependant par mail : demandes d'inscription pour bénéficier des services en ligne, assistance informatique, signes d'encouragement, remerciements.

Début avril, le pôle Services à la population de la mairie nous alerte sur la situation de quelques personnes âgées isolées pâtissant d'une solitude amplifiée par le confinement. Notre col-

lègue nous interroge sur la faisabilité d'un portage de livres à domicile. Le projet, rapidement mis sur pied avec l'aide du pôle Services à la population, est opérationnel 4 jours plus tard. Destiné à adoucir le quotidien confiné des seniors isolés de la commune, il met à disposition des lots de romans supprimés des collections de la bibliothèque (après désherbage). Ces livres donnés ne sont pas repris par la bibliothèque afin d'éviter toute éventuelle propagation du virus. De même, ils ont été



sélectionnés et préparés en lot avec toutes les précautions sanitaires requises. La mairie relaie les demandes des personnes intéressées, en informe les bénévoles qui interviennent

auprès de celles dans l'impossibilité de se déplacer. Trois semaines après sa mise en place, le portage de livre à domicile a bénéficié à plus d'une quinzaine de personnes.

ORGANISER LE « DÉCONFINEMENT »

Mot inquiétant, proche de «déconfiture», absent du dictionnaire Larousse, posant question à tout le monde. Quoi, comment, quand, avec ou sans masque, combien, qui, pourquoi ?

C'est quoi, le plan ?

A l'heure de la rédaction de cet article, des pistes sont données, quelques certitudes posées pour construire le «déconfinement» à partir du 11 mai. Quant à la réouverture des bibliothèques, professionnels et élus en discutent

actuellement aux différentes échelles territoriales. Seule certitude : vous nous manquez !

* «Les histoires avant d'aller dormir» et «Rendez-vous conte !» du 23 mars au 11 mai, ainsi que toutes les ressources collectées pendant 2 mois, sont à retrouver sur le site de la bibliothèque municipale de Vaulnaveys-le-Haut, rubrique «Confinés?».

PETIT ÉCHANTILLON DU TRAVAIL EN BIBLIOTHÈQUE CONFINÉE... OU PAS !

- Rechercher des ressources à partager ;
- Administrer et enrichir le site Internet ;
- Créer des contenus sur Facebook pour promouvoir les ressources ;
- Répondre aux mails ;
- Reporter les animations de la programmation ;
- Rester en lien avec les intervenants, les usagers, l'équipe de bibliothécaires bénévoles, les élus, les collègues, les fournisseurs, Michel Doris pour le Dauphiné Libéré, Sophie Vassal pour la Gazette de Vaulnaveys (merci à tous !);
- Continuer de mener les projets reportés en 2021 ;
- Renseigner le bilan de l'activité 2019 demandé par le Ministère de la Culture et la Médiathèque départementale de l'Isère ;
- Enrichir les collections de la bibliothèque ;
- Mettre à jour les abonnements ;
- Rechercher de nouveaux abonnements ;
- Préparer les commandes de documents en jeunesse et adulte ;
- Compter, additionner ;
- Soustraire ;
- Compter à nouveau ;
- Se former ;
- Cataloguer ;
- Nettoyer la base de données de la bibliothèque. Non ! Commencer le nettoyage de la base de données ;
- Organiser le « déconfinement », ce grand inconnu ;
- Communiquer, informer.

TARIFS

10 € par famille
5 € pour une carte adulte
1 € pour une carte enfant

HORAIRES

Mardi, mercredi et vendredi:
16h30 à 19h
Samedi: 10h à 12h
Fermée les jours fériés et les samedis des congés scolaires
Août : ouverture uniquement les vendredis

COORDONNÉES

📍 | 71 impasse du champ de foire 38410 Vaulnaveys-Le-Haut
☎ | Tél. 04 76 89 25 05
@ | bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr
🌐 | www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr
f | Page facebook Vaulnaveys-le-Haut officiel

CHEZ NOS VOISINS

Chamrousse ÉTÉ 2020 MESURES SANITAIRES COVID-19

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et conformément au décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales pour faire face à l'épidémie de covid 19, les conditions d'ouverture des remontées mécaniques de Chamrousse imposent à partir de ce jour et jusqu'à nouvel ordre :

Télécabine de la Croix et Télésiège de Bachat-Bouloud

- Le port du masque obligatoire pour toutes les personnes à partir de 11

ans, y compris pour le personnel à l'embarquement des appareils remontées mécaniques

- Respect de la distanciation sociale de 1 mètre entre individus ou tribus dans les files d'attente aussi bien à l'achat des forfaits que lors de l'embarquement aux appareils remontées mécaniques
- Deux personnes maximum (hormis les tribus) dans les cabines ou sièges
- Gel hydroalcoolique à disposition des clients lors de l'achat des forfaits et au départ et à l'arrivée

des appareils des remontées mécaniques

- Désinfection au moins une fois par jour des véhicules des appareils remontées mécaniques

Caisse

Changement de l'emplacement sous le bâtiment Remontées Mécaniques à la place des caisses en hiver (et non au sein de l'Office de Tourisme)

Ouverture des remontées mécaniques

Télécabine de la Croix - Chamrousse 1650 :

- du 27 juin au 30 août 2020, tous les jours de 9h15 à 17h
- Septembre : tous les week-ends de 9h15 à 17h*
- *sous réserve des conditions météo prévues -> confirmation le jeudi précédent le week-end

Télésiège de Bachat Bouloud - Chamrousse 1750 :

- du 4 juillet au 30 août 2020, tous les jours de 10h à 12h45 et de 13h15- à 17h

BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE

LES BONSAÏS AURONT PROFITÉ DU CONFINEMENT




Cette année, la sortie d'hiver aura été clémente pour nos arbres. Pas de gel tardif, les travaux de repotage ont pu se faire sans problème et la végétation n'a donc pas souffert. Il n'en est pas de même

pour nous les humains et par sécurité pour tous, nous nous sommes retrouvés confinés. Pour nous bonsaïkas, cela aura été l'occasion de passer plus de temps à observer et à travailler nos arbres. Faire du bonsaï, c'est aussi prendre le temps de s'arrêter, de réfléchir, de faire évoluer nos arbres et peut-être évoluer nous aussi. Le calendrier du club, comme bien d'autres, s'en trouve profondément modifié et à la date de rédaction de cet article, il est impossible de prévoir les manifestations qui seront ou non maintenues. Le congrès national de la

Fédération Française de Bonsaï qui devait se tenir fin mai a été purement et simplement annulé. Ne pouvant plus assurer les réunions du club, nous nous sommes regroupés autour de l'application WhatsApp. Nous pouvons ainsi échanger au mieux sur les différents sujets et faire avancer nos arbres. Nous espérons pouvoir participer cette année encore à la journée Uriage aux jardins de septembre.

Nous ferons de nouveau une exposition de nos plus beaux arbres pour 2020 et reconduirons l'atelier ouvert au public avec un nombre plus important de formateurs. En effet, l'an passé nous avons rencontré un réel succès et nous sommes fait un peu déborder !

EN SAVOIR   

@ | bcd38410@gmail.com
 | www.bcdb.fr/

SENTIERS ET CHEMINS DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

UN MOMENT DE POÉSIE
 POUR S'ÉVADER
 PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION



LE SENTIER Théophile Gautier

*Il est un sentier creux dans la vallée étroite,
 Qui ne sait trop s'il marche à gauche ou bien à droite.
 — C'est plaisir d'y passer, lorsque Mai sur ses bords,
 Comme un jeune prodige, égrène ses trésors ;
 L'aubépine fleurit ; les frêles pâquerettes,
 Pour fêter le printemps, ont mis leurs collerettes.
 La pâle violette, en son réduit obscur,
 Timide, essaie au jour son doux regard d'azur,
 Et le gai bouton d'or, lumineuse parcelle,
 Pique le gazon vert de sa jaune étincelle.
 Le muguet, tout joyeux, agite ses grelots,
 Et les sureaux sont blancs de bouquets frais éclos ;*

*Les fossés ont des fleurs à remplir vingt corbeilles,
 À rendre riche en miel tout un peuple d'abeilles.
 Sous la haie embaumée un mince filet d'eau
 Jase et fait frissonner le verdoyant rideau
 Du cresson. — Ce sentier, tel qu'il est, moi je l'aime
 Plus que tous les sentiers où se trouvent de même
 Une source, une haie et des fleurs ; car c'est lui,
 Qui, lorsque au ciel laiteux la lune pâle a lui,
 À la brèche du mur, rendez-vous solitaire
 Où l'amour s'embellit des charmes du mystère,
 Sous les grands châtaigniers aux bercements plaintifs,
 Sans les tromper jamais, conduit mes pas furtifs.*

LA GYM DES OURSONS

ÇA CONTINUE !



Comme toutes les associations sportives, la Gym des Oursons a suspendu ses activités durant la crise sanitaire... Mais nous pensons déjà à l'année prochaine. Sachez que les activités seront reconduites le mardi à la salle polyvalente comme suit : deux cours 3-5 ans de 16h45 à 17h45 et de 17h50 à 18h50 proposant des activités ludiques de gymnastique

et de cirque afin de développer la psychomotricité de l'enfant ; un cours 6-10 ans « multiactivités » de 18h55 à 19h55 et enfin un cours « TONIC » ado-adultes de 20h à 21h mêlant circuit training, step, aerobic, renforcement musculaire...

La Gym des Oursons est aussi une association de village créée en 1979 et qui a besoin d'une poignée de bénévoles pour continuer d'exister. Nous recherchons ainsi des volontaires pour renouveler le bureau de l'association et lui apporter du sang neuf !

EN SAVOIR  

@ | gymdesoursons@gmail.com

BIEN VIVRE À VAULNAVEYS

ET DEMAIN ... QU'ALLONS-NOUS CHANGER...

En janvier, Bien Vivre à Vaulnaveys (BVV) organisait sa 2^e édition des soirées givrées. Le vendredi 24, l'association posait son stand sur le marché du bourg. Elle y accueillait, dans une ambiance chaleureuse, les plus motivés bien emmitoufflés dans leurs doudounes partageant avec eux et les commerçants un brin de causette et une boisson chaude. Une semaine plus tard, le rendez-vous était donné à la Tuilerie à Uriage. Là encore, thé et chocolat chaud étaient proposés pour réchauffer cœurs et corps et faire de nouvelles rencontres.

Samedi 8 février était projeté un film documentaire : « On a 20 ans pour changer le monde » réalisé par H. Médigue. Après le film "demain" en 2018 qui avait connu un grand

succès auprès du public, puis "Qu'est-ce qu'on attend", BVV proposait à nouveau une réflexion par ce manifeste écologique sur un constat alarmant : la Terre s'appauvrit et le mode de production actuel ne nourrit pas la planète. Des hommes et des femmes relèvent le défi et démontrent que l'on peut se passer des pesticides et des intrants chimiques pour notre alimentation. Le chemin est long pour convaincre agriculteurs et pouvoirs publics de changer de modèle agricole. Plus d'une quarantaine de personnes assistaient à la séance puis participaient à l'atelier animé par Philippe et Maurine où chacun a pu réfléchir à des solutions pouvant être mises en œuvre localement pour être acteurs de cette mutation.

Des ouvrages proposés à la vente par la librairie "Les Modernes" complétaient ce moment sur le thème de la transition et enfin la soirée s'est poursuivie par un moment de convivialité prolongeant les échanges autour d'un verre. Qui aurait prédit la situation inimaginable vécue ces derniers mois par l'ensemble de l'humanité ? Oubliés nos certitudes, notre sentiment de puissance nous occidentaux, un virus paralyse le monde et nous ne sommes pas épargnés. Il est plus que

temps de réagir et de faire les bons choix pour l'avenir de la planète et de nos enfants. Certains l'ont déjà fait, alors pourquoi pas nous ?




Bien Vivre à Vaulnaveys Le Haut
Une énergie renouvelée

EN SAVOIR  

 | 04 58 00 54 52

 | bvv.vaulnaveys@gmail.com

 | <http://bienvivreavaulnaveys.fr>

CLUB D'AÏKIDO JUBUDO DE VAULNAVEYS

Notre club d'Aïkido Jubudo a lui aussi fermé ses portes suite à cette crise sanitaire. Nous n'avons absolument aucune idée de la date de réouverture mais à nous d'être imaginatifs pour pouvoir pratiquer de nouveau notre art martial tout en respectant les distanciations sociales.

Notre club est affilié à la Fédération d'Aïkido Traditionnel. Le terme « Traditionnel » inclut la pratique des armes. Les armes : Katana (Sabre), Bokken (sabre en bois) et Jo (bâton long) sont régulièrement utilisées en cours. Les armes sont considérées comme un prolongement du bras et donc nous imposent des distances supérieures à



celles que nous avons, lorsque que nous pratiquons à mains nues. En ce temps de crise sanitaire, cela pourrait être un bon moyen de se retrouver sur les tatamis quand la situation sera redevenue un peu plus normale, tout en conservant une distance entre nous.

Notre fédération a été créée par Maître Daniel André Brun (1925 – 2013). Il a commencé sa pratique des arts martiaux par le judo dès 1948 en côtoyant des



Me Brun, fondateur de la fédération

grands maîtres japonais. Il fut gradé 5e dan et occupa les fonctions d'arbitre européen. Parallèlement, il commença l'étude de l'aïkido dès l'arrivée en France de Me Tabashi Abe, l'un des élèves directs du fondateur de l'aïkido Morihei Ueshiba, et fit partie des toutes premières ceintures noires

françaises d'aïkido. En 1984, il fonde la Fédération d'Aïkido Traditionnel à laquelle nous adhérons toujours. Me Brun nous a quitté il y a quelques années mais nous nous efforçons de faire vivre son héritage en transmettant à notre tour ses techniques et son esprit lors de nos cours.

EN SAVOIR ⁺⁺ 



| <https://jubudo.jimdofree.com/>

FOOTBALL CLUB SAINT MARTIN D'URIAGE LE CLUB FÊTE SES 40 ANS

Depuis 40 ans, notre club le football club Saint Martin d'Uriage (FCSMU), fier de compter plus de 250 licenciés, œuvre pour la jeunesse, le fair-play et le respect des valeurs premières du sport grâce au travail volontaire et passionné des bénévoles.

Le bureau et l'équipe d'éducateurs ont pour objectif de faire grandir le club dans les prochaines saisons selon trois axes principaux :

1) Le sportif : Le comité sportif a pour mission de travailler à la mise en place d'une structure de jeu de jeu cohérente pour former et guider les joueurs de

U6 jusqu'à l'équipe Senior selon les recommandations de la FFF.

2) Le structurel : La charte du club est notre texte de référence : elle structure notre fonctionnement en donnant à chacun ses droits et ses devoirs, en interne et vis-à-vis de notre entourage




Le développement de liens étroits avec les équipes municipales de Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut est un axe essentiel pour un partenariat gagnant-gagnant. De nombreux joueurs et éducateurs du club venant de Vaulnaveys, ce partenariat se trouve renforcé

grâce aux commerçants du village qui s'investissent dans le club en offrant aux U13 des nouveaux maillots grâce au Cortès et aux U15 des sacs de sport personnalisés sponsorisés par notre pharmacien.

Venez nous encourager autour du terrain et nous rejoindre quelques heures par semaine pour préparer la saison 2020/2021 dans des fonctions administratives ou sportives.



EN SAVOIR ⁺⁺ 

 | <https://www.facebook.com/FCSMUOFFICIEL>
 | 532637@laurafoot.org
 | www.footuriage.fr

ADMR


LE SERVICE DE SAINT-MARTIN D'URIAGE CONTINUE MALGRÉ LA CRISE

Le confinement n'a pas interrompu l'action de l'association locale d'aide à domicile auprès des plus fragiles. Les bénévoles et les salariés se sont mobilisés, malgré les risques sanitaires, pour permettre aux bénéficiaires de rester à leur domicile. L'aide nécessaire aux actes essentiels de la vie courante leur est

apportée par leur équipe munie de gants, masques et solution hydroalcoolique. Si vous souhaitez intégrer notre association en tant que salariés, bénéficiaires ou bénévoles vous pouvez contacter l'ADMR de Saint-Martin-d'Uriage par téléphone au 06 32 57 29 63.



EN SAVOIR  

 | 04 76 59 74 95

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 5 :

Forum des associations suivi du pot de rentrée du maire, par la Municipalité

Samedi 5 :

Animations, par la bibliothèque municipale

Dimanche 20 :

Animation, par la paroisse

OCTOBRE

Vendredi 2 :

Conférence, par le Comité des Fêtes

Samedi 3 :

Journée champêtre, par Bien Vivre à Vaulnaveys

Samedi 10 :

Loto, par les sapeurs-pompiers

Samedi 17 :

Atelier Halloween, par Faire et Grandir

Mercredi 21 :

Heure du Conte, par la bibliothèque municipale

Du 22 au 24 :

Stage d'aquarelle, par le Foyer Pour Tous

Mardi 27 :

Repas par Les Gourlus



Retrouvez toutes les manifestations sur www.vaulnaveys-le-haut.fr Page d'accueil > Agenda



Santé

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes Auvergne est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

EN SAVOIR

- | 0 972 376 888
 - | contact@signalement-ambrosie.fr
 - | www.signalement-ambrosie.fr
- Application mobile Signalement-ambrosie

À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 -19h,
 Mercredi : 16h30 -19h,
 Vendredi : 16h30 -19h,
 Samedi : 10h-12h,
 Fermée les samedis de toutes les vacances scolaires ; en août, ouverte les vendredis uniquement.
 71 impasse du Champ de Foire, Tél. 04 76 89 25 05
www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82
 du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h à 18h

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h
 place Eugène Riband

MAIRIE

du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Fermeture exceptionnelle :
 lundi 13 juillet

Environnement

DÉCLAREZ VOS RUCHES !

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ; la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ; la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place.

EN SAVOIR

- | 01 49 55 82 22
- | assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- | <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



CARNET

NAISSANCES*

- GRIOT** Alexandre né le 21 janvier 2020
- DIEZ** Noa, Julia née le 31 mars 2020
- ORTIZ** Valentina, Lisa, Maria née le 4 avril 2020
- CLOITRE** Aaron, Jean né le 14 avril 2020
- CHALMIN DONATO PINCHEIRA** Elise née le 13 mai 2020

MARIAGE

CALVI Maxence, Roger, François et **DUQUENOY** Liza, Marie, Anouck le 20 juin 2020

DÉCÈS

- JOBERT** Nathalie Dominique née GRANDJEAN le 19 février 2020
- GOIRON** Yvonne Marie-Louise née DUPUIS le 22 février 2020
- BERGER** Renée, Germaine née TIVOLLIER le 14 mars 2020
- MARCEL** Janine née TROLLIARD le 15 mars 2020
- BOGNER** Nicolas, Bernard le 5 avril 2020
- EXCOFFIER** Gérard, Marcel le 8 avril 2020
- SERAIN** Jacques, Denis le 11 avril 2020
- BESSON** Marcel, Aimé le 14 avril 2020
- ROUSSELEAU** Marie-Claude née ROCHE le 27 avril 2020
- ARMAND** Michèle Janine née HUMBLLOT le 8 mai 2020
- BALME** Carmen décédée le 17 mai 2020
- MUCCI** Lido le 28 mai 2020,
- CASSAN** Jean, Pierre, Bernard le 6 juin 2020,
- FELIX** Germaine, Françoise, Marguerite née TAVEL le 6 juin 2020
- ANDREOLETY** Anita, Maria née DE GIUSTI le 9 juin 2020

* Pour information: nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



ENCOMBRANTS

Aucune date de nouvelle collecte n'est connue au moment de la rédaction de ce numéro. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

Collecte du 14 juillet reportée :

Au jeudi 16 juillet pour le bourg, Uriage droit, avenue d'Uriage, Guichards, Faurie et Belmont ;
 Au vendredi 17 juillet pour les secteurs Gorgre – Bouviers, Basse Gorge, Ogières, La Gorge.

DÉCHÈTERIE

- Du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h30 et le samedi de 08h30-18h30
- Tél. : 0 800 50 00 27



SERVICE DE L'EAU

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77
 Intervention urgente : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appeler le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09
 De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche.



DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu à la salle polyvalente le lundi 30 novembre de 16h30 à 19h45.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.
 Tél. 04 76 78 89 09, courriel: ram@sudgrenoblois.fr



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères
 « Sciences sociales »
 AlloTag : 04 38 70 38 70
 www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire
 Allo Transisère : 0 820 08 38 38
 www.transisere.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, la page Facebook Vaulnaveys-le-Haut officiel et abonnez-vous à la newsletter.



MÉDIATEUR CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
 Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
 Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
 Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr

FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre 2020

14h00 - 17h30

Salle polyvalente

Animations sportives et culturelles

Ouverture de la bibliothèque

Sports

Art Loisirs

Jeunesse

Social
Solidarité

Environnement

Culture



Retrouvez toutes les manifestations sur www.vaulnaveys-le-haut.fr Page d'accueil > Agenda

Le Bulletin n°87
VAULNAVEYS-LE-HAUT
JUILLET 2020

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°87 - JUILLET 2020

Directeur de la publication :
Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication :
Lorine CARRIÈRE, adjointe en charge de la communication

Comité de rédaction :
Pascal Besesty, Isabelle COURANT, Yves ARGOUD-PUY, Martine MERMIER, Eric CHASSERY, Benoît GILLET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

Ont participé à la rédaction :
Les conseillers municipaux, les services municipaux, les associations vaulnaviardes, l'Office de Tourisme de Chamrousse

Photos - illustrations :
Les services municipaux, les associations vaulnaviardes, Espace Bien-être et soins, Mary-Line Lettry, Art'dcoiff, Michel DORIS, Espace Info énergie, Métromobilité, OT Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, Santé publique France, imagesetreves.fr, Flaticon, Freemages, Adodestock, D.R.

Couverture : Romas, Teddy, Paolo et famille Vialatte

N° ISN : 1272-9515 - Tirage : 1 980 ex.

Dépôt légal : JUILLET 2020

Maquette et mise en page :
polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - papier certifié (PECF)


le-Haut
vaulnaveys

mairie@vaulnaveys-le-haut.fr | 04 76 89 18 05
Facebook Vaulnaveys-le-Haut Officiel
www.vaulnaveys-le-haut.fr

